

GENAPPE

# La Région wallonne doit acheter le bois Balon, plaide André Antoine

La Région doit acquérir le bois Balon pour préserver ce cadre naturel et son ouverture à des fins récréatives, plaide le député cdH.

• Michel DEMEESTER

Le bois Balon à Bousval est à vendre. La famille Balon n'a plus les moyens humains pour l'entretenir. Un collectif de citoyens, « Les Amis du bois Balon », regroupés en Société coopérative agréée comme entreprise sociale (SCES), s'est mis en tête de l'acquérir via un appel aux dons. Le coût est de 60 000 € auxquels s'ajoutent les frais de notaire (12 000 €) et les 13 000 € nécessaires aux aménagements et à l'entretien. Le collectif doit donc réunir 85 000 € avant le 31 décembre prochain.

Le député régional perwézien André Antoine (cdH) plaide pour l'acquisition du bois par la Région wallonne : « Avant de développer une authentique stratégie d'afforestation (N.D.L.R. : plantation d'ar-



On parlera du bois Balon mardi au Parlement wallon.

bres ayant pour but d'établir un état boisé sur une surface longtemps restée dépourvue d'arbres), certes nécessaire, ne faut-il pas au préalable préserver certaines zones boisées actuellement réservées à la biodiversité et accessibles aux promeneurs en quête de nature et d'environnement champêtre, soutient le député. Le bois Balon, ouvert au public depuis plus de 50 ans par ses propriétaires, répond à ces objectifs. Il

entre également dans la stratégie gouvernementale qui vise à atteindre une répartition du maillage écologique sur l'ensemble de la Wallonie afin de garantir l'accès de tous à la nature. »

Jusqu'ici, la SCES a obtenu 5 900 € de la Ville de Genappe dans le cadre de son budget participatif 2020, et 2 400 € de la Région wallonne. L'appel aux dons a permis de récolter 8 000 €

André Antoine dénonce la modicité de la participation de la Région wallonne : « Un tel montant relève davantage dans le chef du Gouvernement wallon d'une obole que d'une action volontariste en faveur de la biodiversité ».

**Partenariat avec « Les Amis du bois Balon »**

Mardi prochain, André Antoine proposera au Parlement wallon, dans une question parlementaire à la ministre Tellier, d'acquérir le bois Balon : « La Région dispose d'un montant de 385 000 € destiné à l'acquisition de forêts,

réserves naturelles dans le programme « Nature, Forêt et Pêche ». À charge pour elle de conclure un partenariat avec « Les Amis du bois Balon » sous la responsabilité de l'inspection générale des eaux et forêts, pour leur confier la gestion et l'entretien du domaine. La somme récoltée par l'appel aux dons pourrait servir à l'aménagement de zones didactiques ».

Le député plaidera pour une subvention complémentaire au montant récolté par la SCES pour permettre l'acquisition par cette dernière si l'hypothèse d'acquisition n'est pas retenue. ■

## La Ville de Genappe achète trois parts à 300 €

La Société coopérative agréée comme entreprise sociale met en vente des parts aux prix de 25 € la part pour les personnes de moins de 25 ans, de 100 € par part pour les personnes privées et 300 € la part pour les personnes morales ou les entreprises. Avec une limite fixée à 5 000 €. Chaque coopérateur bénéficiera

d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de parts acquises.

Lors du collège communal de ce jeudi 5 mai, la Ville de Genappe, en plus de verser 5 900 € dans le cadre du budget participatif 2020, a décidé d'acquérir trois parts à 300 € au titre de personne morale, soit 900 €.